

SSIAP 2

CHEF D'EQUIPE DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES

PUBLIC

Toute personne titulaire du SSIAP 1 souhaitant obtenir le SSIAP 2.

DUREE : 10,5 jours

70 heures par personne plus examen

PROFIL FORMATEUR

Formateur Sécurité SSIAP 3

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

De 4 à 12 personnes Maximum

PROGRAMME

Pré requis	<p>Respect des dispositions de l'article 5 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire du: S.S.I.A.P. 1 - Etre titulaire d'un SST, PSC1 ou PSE 1 en cours de validité (moins de deux ans) - Attestation d'exercice de l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures sur 24 mois. Cette disposition doit être attestée par l'employeur. - Certificat médical de – de 3 mois.
-------------------	---

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES	SAVOIRS	DUREE
1ère partie Rôles et missions du chef d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'équipe de sécurité - Management de l'équipe de sécurité - Organisation d'une séance de formation - Gestion des conflits - Evaluation de l'équipe - Information de la hiérarchie - Application des consignes de sécurité - Gestion des incidents techniques - Délivrance du permis feu 	38h00
2ème partie Manipulation des systèmes de sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"> - Système de détection incendie - Système de mise en sécurité - Installations fixes d'extinction automatique 	10h00
3ème partie Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"> - Réglementation du Code du Travail - Commissions de sécurité incendie et accessibilité 	6h00
4ème partie chef du poste central de sécurité en situation de crise	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion du poste central de sécurité - Conseil technique aux services de secours 	16h00

EVALUATION		
Epreuve écrite	QCM de 40 questions	40 minutes
Epreuve orale	Animation d'une séquence pédagogique	15 min / stagiaire
Epreuve pratique	Exercice de gestion du PC en situation de crise	20 min / stagiaire



Faire de l'Emploi notre Label

1^{ère} partie : RÔLES ET MISSIONS DU CHEF D'ÉQUIPE

- GESTION DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ
- MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ
- ORGANISER UNE SÉANCE DE FORMATION
- GESTION DES CONFLITS
- ÉVALUATION DE L'ÉQUIPE
- INFORMATION DE LA HIÉRARCHIE
- APPLICATION DES CONSIGNES DE SECURITE
- GÉRER LES INCIDENTS TECHNIQUES
- DÉLIVRANCE DU PERMIS DE FEU

2^{ème} partie : MANIPULATION DU SYSTEME DE SÉCURITÉ INCENDIE

- SYSTEME DE DÉTECTION INCENDIE
- LE SYSTEME DE MISE EN SÉCURITÉ INCENDIE
- INSTALLATION FIXES D'EXTINCTION AUTOMATIQUE

3^{ème} partie : HYGIÈNE ET SÉCURITÉ EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

- RÉGLEMENTATION CODE DU TRAVAIL
- COMMISSIONS DE SÉCURITÉ ET COMMISSION D'ACCESSIBILITÉ

4^{ème} partie : CHEF DU POSTE CENTRAL DE SECURITE EN SITUATION DE CRISE

- GESTION DU POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ
- CONSEILS TECHNIQUES AUX SERVICES DE SECOURS

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les apports théoriques et les échanges se succéderont tout au long de la formation, avec des contenus théoriques mais aussi des situations vécues par l'intervenant ou les membres des équipes.

Remise d'un support de cours par participant.

Questionnaire de satisfaction



Faire de l'Emploi notre Label

Certification

Le candidat sera certifié et se verra délivré un diplôme SSIAP 2 s'il est évalué apte aux épreuves orale et pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve. Lors de la 1^{re} présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou plusieurs épreuves, le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour valider l'ensemble des épreuves. Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.

Délivrance d'une fiche individuelle d'examen pour les candidats ajournés à l'une ou l'autre épreuve leur permettant de se présenter à un nouvel examen dans l'année.

En cas d'échec à l'une des épreuves, nous proposons au candidat d'approfondir ses connaissances et compétences puis de le représenter à un nouvel examen dans un délai maximum d'un an et ce à titre gracieux.

Taux de réussite à l'examen en 2019 : 92%

Suite de parcours possible : SSIAP 3 Chef de service de sécurité incendie

Passerelle sapeurs-pompiers, pompiers militaires vers diplôme SSIAP 2 = Module complémentaire (4 jours)

Débouchés possibles :

- Sécurité publique
- Management de la sécurité privée
- Sécurité et surveillance privées

Modalités et délais d'accès :

Inter : Limoges

Du 2 au 6 Novembre 2020 + Du 16 au 20 Novembre 2020

Examen : 23 Novembre 2020

Intra : Dans vos locaux

Le calendrier est fixé avec l'entreprise puis une demande d'ouverture de session est réalisée (au minimum deux mois avant le début de la formation) auprès des Services d'Incendie et de Secours afin de valider la date de début de formation ainsi que la date d'examen..

Dossier d'inscription à réaliser auprès de nos services

Coût de la formation

Inter : 1260 € Nets / Personne

Intra : 880 € Nets / Jour / Groupe (de 4 à 12 personnes)

Formation éligible au CPF

Financement

Vous êtes salarié ou agent public vous pouvez demander une prise en charge financière :

- soit dans le cadre du **Plan de Développement des Compétences** de votre entreprise / établissement
- soit dans le cadre de votre **Compte Personnel de Formation (CPF)**

Vous êtes demandeur d'emploi

- par le biais de votre **Compte Personnel de Formation (CPF)** et/ou **Pole Emploi**

Accessibilité

Nos locaux sur nos différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf contre indication médicale ou restriction liée à l'invalidité.